



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2024-217

PUBLIÉ LE 17 DÉCEMBRE 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-12-17-00001 - DELEGATION DE SIGNATURE CESSION LE HAVRE
DOLLEMARD (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-12-17-00001

DELEGATION DE SIGNATURE CESSION LE
HAVRE DOLLEMARD



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL à Madame Agnès GIRARD

Le Directeur Général de l'Etablissement public foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne,

Vu le Décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021,

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant le Programme d'Action Foncière signé entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la ville du Havre le 18 mai 2017, la décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier Normandie en date du 29 mars 2024, et la délibération de la ville du Havre en date du 1^{er} juillet 2024,

Considérant le projet d'acte de vente établi par Maître François GILLOT, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « François GILLOT, Hélène GILLOT-COSSARD et Matthieu LEVILLY, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial au HAVRE (Seine-Maritime), 109, Boulevard de Strasbourg, ayant reçu l'accord préalable de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Agnès GIRARD, chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer l'acte authentique établi par le notaire susmentionné, par lequel cet établissement procède à la cession au profit de **la ville du HAVRE**, personne morale de droit public dont le siège est au LE HAVRE (76600), place de l'Hôtel de Ville, identifiée au SIREN sous le numéro 217 603 513,

Des parcelles de terrain sises au HAVRE, cadastrées section OB numéros :

- numéro 157, lieudit « Fond de la Villette » pour une contenance de 128 m²,
- numéro 158, lieudit « Fond de la Villette » pour une contenance de 794 m²,
- numéro 180, lieudit « La Mare au Trou » pour une contenance de 21.575 m²,
- numéro 182, lieudit « La Mare au Trou » pour une contenance de 25.335 m²,
- et numéro 544, lieudit « Au Poste » pour une contenance de 4.833 m²,

Soit une superficie totale de 52.665 m².


Moyennant le prix de **TROIS CENT SOIXANTE-TREIZE EUROS et VINGT CENTIMES (373,20 Euros) Toutes Taxes Comprises**, valable jusqu'au 30 mars 2025, se décomposant en valeur foncière pour 1,00 Euro, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition pour 310,00 euros, soit un prix HT de 311,00 Euros, auquel s'ajoute la TVA d'un montant de 62,20 Euros, stipulé payable dans le délai de 45 jours à compter de la signature de l'acte ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie.

Fait à ROUEN, le
Le Directeur Général

Signé le 17-12-2024

Gilles Gal


✓ Certified by  yousign

Notifiée à Madame Agnès GIRARD, le
Signature de l'intéressé :

Signé le 17-12-2024

Bon pour acceptation

Agnès GIRARD

✓ Certified by  yousign